

INFORMATION SANITAIRE : PECHE A PIED RECREATIVE DES COQUILLAGES



Département Santé Environnement

Source de données :
Ifremer
LERBN - Dinard



Commune : ERQUY
Lieu : Pointe de la Houssaye
Coquillage suivi : Moules (*Mytilus galloprovincialis*)

Site Autorisé Site Autorisé Site Autorisé

Site Autorisé Site Autorisé

SITE AUTORISÉ

Pour la pêche à pied récréative des coquillages

Site Autorisé Site Autorisé Site Autorisé

Site Autorisé Site Autorisé Site Autorisé

PAS DE RISQUE SANITAIRE

Localisation / Environnement

Cette pointe est couverte de moules de type *Mytilus galloprovincialis* et fait l'objet d'une pêche récréative importante. Ce gisement est sous l'influence des apports diffus de l'agglomération d'Erquy. La pêche à pied récréative de coquillages est interdite dans les limites du port par arrêté préfectoral du 22 septembre 2016.

Evolution des résultats d'analyses bactériologiques

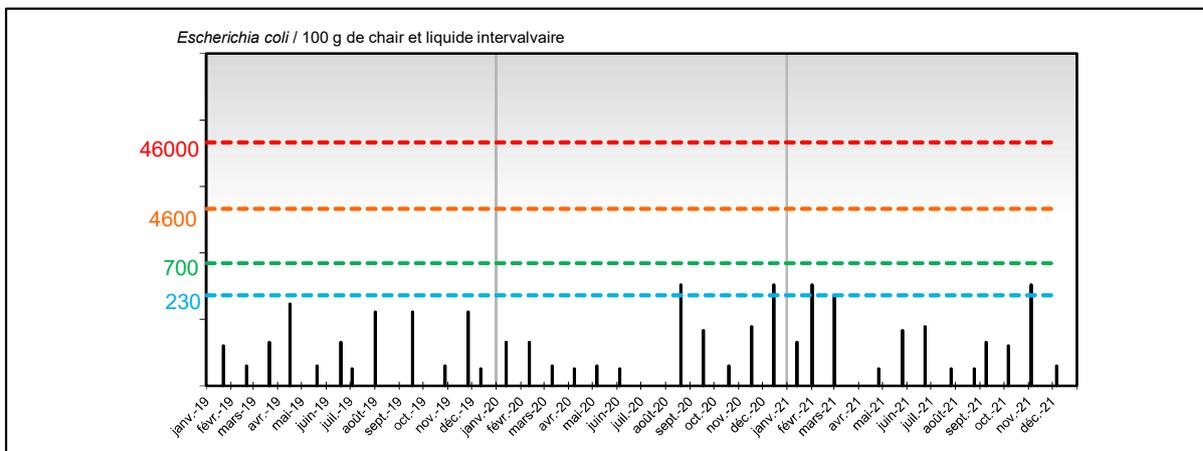


Tableau de répartition des résultats

Paramètre	<i>Escherichia coli</i> / 100 g de chair et liquide intervalvaire				
Classes	≤ 230	230 et ≤ 700	700 et ≤ 4600	4600 et ≤ 46000	> 46000
Qualité	BONNE	MOYENNE	MEDIOCRE	MAUVAISE	TRES MAUVAISE
Résultats	31	4	0	0	0
Fréquences	88,6%	11,4%	0,0%	0,0%	0,0%

Conclusion

Malgré la persistance de quelques pics de contamination de faible importance, ce gisement présente une qualité bactériologique satisfaisante.

La consommation directe des coquillages est possible.